



## Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

**[Mardi 10 mai 2016]**

Date de la convocation

4 mai 2016

Date d'affichage

4 mai 2016

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 26

Procurations : 5

Votants : 31

**Présents** : Patrice GAUSSERAND, *Maire*, Martine SOUQUET, Francis RUFFEL, Dominique BOYER, Monique GUILLE, Pierre TRANIER, Alain SORIANO, Christophe CAUSSE, Dominique HIRISSOU, *Maires Adjoints*

Lahcene BAAZIZ, Bernard BARTHE, Martine VIOLETTE, Pierre COURJAULT-RADE, Marie-Claire DEGUILHEM, Françoise BONNET, Thierry BODDI, David AMALRIC, Christelle BIROT, Magali CAMALET, Aurélie TREILHOU, Christian PERO, Jean BATAILLOU, Alain HORTUS, Marie-Françoise BONELLO, Philippe PILLEUX, Thomas DOMENECH, *Conseillers*

**Absents et représentés** : Chantal TICHIT, Christelle HARDY, Eric PILUDU, Michèle RIEUX, Chantal CAUSSE

**N°076/ 2016**

**Absents** : Stéphanie NELATON, Marie-Christine BOUTONNET

*Secrétaire de séance : Magali CAMALET*

**Objet de délibération : Camping Municipal des Sources : visibilité sur internet - réservations et paiements en ligne**

Actuellement la réservation par Internet fait partie des habitudes de réservations des vacanciers, le camping des Sources n'est pas doté d'outil permettant aux vacanciers l'accès à ce service ce qui est pénalisant pour les réservations et le taux de remplissage de cette structure. La commission Tourisme, après étude des outils disponibles propose à l'assemblée de mettre en place différents outils informatiques permettant ce mode de réservation.

**Réservations en ligne** via l'Outil Open System en formule « Pack liberté » proposé par le « Comité Départemental du Tourisme ».

**Les conditions tarifaires** sont les suivantes : un taux de commission applicable au montant TTC des réservations effectués via l'OPEN SYSTEM

Vente effectuée via le site internet du prestataire	0 %
Vente effectuée via le site internet de réservation de Tarn Réservation Tourisme	5 %
Vente effectuée par médiation téléphonique TRT (call center)	7 %

Un droit d'entrée aux services de 10 Euros par an est demandé dès la première médiation téléphonique effectuée par Tarn Réservation Tourisme.

**Paiement en ligne** : il est nécessaire d'ajouter à cet outil un mode de paiement en ligne sécurisé permettant aux touristes de régler en ligne le montant de la réservation des hébergements ou emplacements de plein air.

Les frais (ouverture, abonnement, commission) varient en fonction de votre établissement bancaire, des options proposées et de la négociation de la Collectivité Territoriale.

**Prix généralement constatés :**

Prix donnés à titre indicatif n'ayant aucune valeur contractuelle.

L'organisme bancaire choisi affichera les tarifs.

Frais d'ouverture	De 150 € à 300 €
Abonnement mensuel	De 15 € à 30 € / mois
Commission	De 0.8 % à 2 % / transaction Avec un montant minimum et/ou montant fixe supplémentaire de 0.15 € à 0.5 € / transaction.

**Vote : 6 abstentions (5 Avec vous pour Gaillac, 1 Gaillac à gauche)**

**Le CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**ACCEPTE** la mise en place par la collectivité d'un outil de paiement en ligne.

**AUTORISE** la collectivité à négocier les prix avec les différents organismes bancaires,

**ET DE METTRE** en place un mode de paiement en ligne sécurisé pour les réservations des hébergements ou emplacements de plein air.

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

**Le Maire,**

**Patrice GAUSSERAND**

Accusé de réception en préfecture  
081-218100998-20160510-076-2016-DE  
Date de télétransmission : 17/05/2016  
Date de réception préfecture : 17/05/2016